



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1964 B 00365

Numéro SIREN : 307 503 912

Nom ou dénomination : CARLICCHI ZELINDO ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2013 sous le numéro de dépôt 1433

1433

**CARLICCHI ZELINDO & FILS**

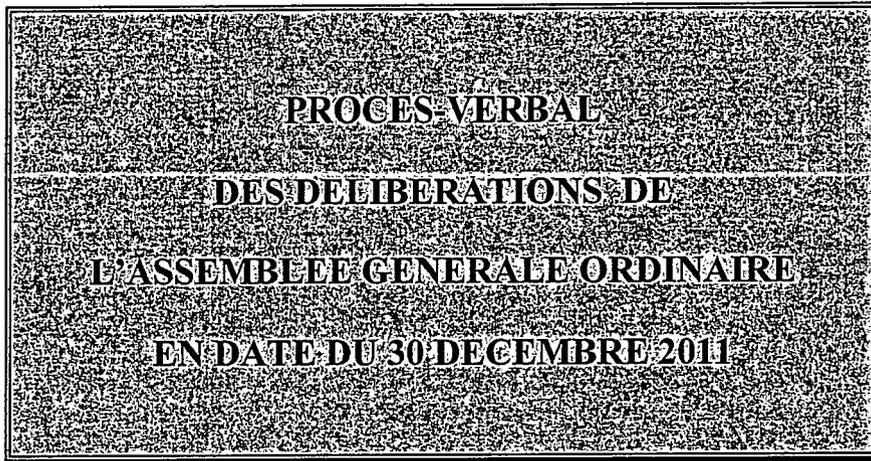
**Société anonyme au capital de 38 112,25 euros**

**Docks Riviera - Place du Général de Gaulle**

**et 1, rue Raiberti**

**06000 NICE**

**SIRET : 307 503 912 00031 – APE 4722 C**



Le trente décembre , à dix heures , les actionnaires de la Société CARLICCHI se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre recommandée en date du 15 novembre 2011.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur CARLICCHI préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Mesdames Jeannine CARLICCHI et Nadine MARTIN, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Annie GUILLORET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 250 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Conseil d'administration ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que le rapport du Conseil d'administration, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement d'un Commissaire aux comptes.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'administration.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, en raison des motifs suivants :

Démission pour raisons de santé,

prend acte de la nécessité de remplacer Monsieur Edmond-Claude GAVARRI, Commissaire aux comptes titulaire, aux fonctions duquel arrive en remplacement Monsieur Michel CIBELLY, Commissaire aux comptes suppléant, conformément à la loi.

L'assemblée appelle aux fonctions de nouveau Commissaire aux comptes suppléant :

Monsieur Dominique DAVID, demeurant Les Tonnelles 1, 17 boulevard Delfino 06300 NICE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

***Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

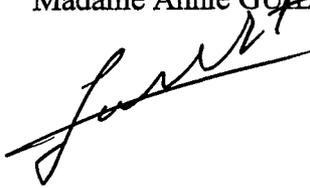
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée  
Monsieur CARLICCHI



La Secrétaire  
Madame Annie GUILLORET



Madame Nadine MARTIN



Les Scrutateurs  
Madame Jeannine CARLICCHI

